

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 37 (1957)  
**Heft:** 12

**Anhang:** [Notre supplément bleu]  
**Autor:** Chambre de commerce suisse en France

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Editorial

Les exportations suisses vers la France, durant les onze premiers mois de cette année, ont atteint 481,6 millions de francs suisses, alors que l'an dernier, pour la même période, le total avait été de 494,8 millions, soit 13,2 millions de moins. Les ventes françaises en Suisse ont représenté un montant de 896,8 millions de francs suisses, soit 40 millions de plus que l'année précédente. On peut donc d'ores et déjà estimer que les résultats enregistrés en 1957, figureront en assez bonne place dans les statistiques.

Saisissons cette occasion pour nous féliciter des heureux effets déployés par l'accord commercial du 29 octobre 1955, qui, prorogé, régit encore nos relations communes, et remercions nos négociateurs qui ont façonné là un instrument dont l'utilité est chaque jour démontrée.

Toutefois, ce que les chiffres n'indiquent pas, ou indiquent mal, ce sont les difficultés qu'il a fallu surmonter.

C'est pourquoi le bilan que nous pouvons dresser doit être accompagné de vœux, ou plutôt de requêtes. Pour que le commerce franco-suisse maintienne son importance, pour qu'il se développe encore, il est indispensable que les obstacles formels diminuent ou disparaissent.

Nous ne méconnaissons pas la gravité de la crise financière française et nous savons que des mesures exceptionnelles doivent être prises.

Mais, précisément parce que la situation commande de ne négliger aucune chance, nous pensons qu'il est temps d'éliminer le formalisme administratif, car celui-ci n'engendre que des rancœurs. Nous pensons qu'il est temps d'effacer toute trace de protectionnisme, car la proche unification économique de l'Europe lui confère un caractère désuet. Nous pensons que les réglementations imposées par les circonstances peuvent être, sinon adaptées aux cas particuliers, du moins assouplies en fonction de ceux-ci, car la balance commerciale entre nos deux pays est fortement positive pour la France et un axiome commercial veut, dans sa sagesse, que les bons clients soient encouragés dans leur fidélité.

Car cette fidélité existe. Pour elle, il ne faut pas que l'avenir puisse être sacrifié à l'immédiat. Nous ne savons pas encore comment se soldera l'année 1958. Il est impossible, pour le moment, de prévoir le déroulement des échanges et leur importance. Mais nous pouvons déjà affirmer que l'expansion actuelle de l'économie française est garante des ans prochains. Nous pouvons proclamer que l'immense effort démographique accompli depuis la guerre par la France sera bientôt un élément positif de l'économie. Nous pouvons relever déjà les signes d'une conversion de l'industrie française, qui comprend peu à peu que l'exportation n'est pas un luxe, mais une nécessité vitale. Nous pouvons dire notre conviction que nos espoirs ne seront pas déçus lorsque le Marché Commun sera entré dans la réalité car trop d'entreprises se préparent à y participer.

Que sera 1958? Une année de patience, sans aucun doute, une année d'épreuve et de lutte quotidienne. Mais aussi, par la volonté de tous, une année où se fortifiera notre espoir.

\* \* \*

Dans cet esprit, nous avons décidé de vouer un soin accru aux informations que nous apportons à nos membres sur les relations franco-suisse. A cet effet, nous ferons en sorte que notre « Bulletin hebdomadaire d'information » contienne encore plus de renseignements précis, détaillés et rapides.

D'autre part, la présentation de la « Revue économique franco-suisse », qui paraîtra dorénavant six fois par an, sera encore améliorée et nous lui donnerons de plus en plus un caractère de large information. Nous espérons ainsi que notre publication, par le plus grand nombre d'articles qu'elle contiendra, par la diversité des sujets traités, par son aspect plus soigné encore, fera mieux entendre sa voix.

Chambre de commerce suisse en France.



# LA VIE ÉCONOMIQUE

## FRANCE

### LE FAIT DU MOIS

**Remise en ordre des prix.** — Les mesures prises en vue de remettre en ordre les prix ont été dictées par la nécessité d'éliminer les prix artificiels institués par les gouvernements précédents. On se propose d'instaurer ainsi un nouvel équilibre des prix, qui correspondrait mieux aux données réelles de l'économie française. Le ministre des finances, M. Pflimlin, a annoncé que cet équilibre pouvait et devait être efficacement défendu. Les hausses sont nombreuses et souvent substantielles. On peut les classer en trois catégories : 1<sup>o</sup> La hausse de 20 % des prix des matières premières à la suite de l'opération monétaire complétée récemment, a déjà provoqué une majoration des prix du charbon, de l'acier et de l'essence. Il s'y ajoute désormais d'autres hausses : électricité, gaz, chemins de fer, métro et autobus ainsi que certains produits industriels. 2<sup>o</sup> Un certain nombre des prix industriels étaient en litige depuis des mois. Les prix des soixante-dix produits subiront des majorations par suite de la liquidation de ce contentieux ancien. 3<sup>o</sup> Diverses hausses résulteront de la suppression ou de la réduction des subventions publiques accordées les années précédentes pour empêcher une montée des prix. Ces hausses concerneront notamment le pain, le sucre, la viande de porc, les confitures, le chocolat et quelques autres articles. On évalue à 90 milliards de francs par an la réduction de la charge budgétaire ainsi opérée.

### POLITIQUE SOCIALE

**Haussa des salaires.** — La remise en ordre des prix s'accompagnera inévitablement d'une remise en ordre des salaires. Celle-ci se trouve d'ores et déjà en cours d'exécution, notamment en ce qui concerne le secteur public. D'autre part, le salaire minimum interprofessionnel garanti (S. M. I. G.) devra être relevé, conformément aux dispositions en vigueur, lorsque sera connu l'indice des prix (179 articles) pour le mois de novembre. Ce relèvement prendra effet à partir du 1<sup>er</sup> janvier. Son montant sera déterminé par la moyenne entre les deux indices constatés en octobre (103, 22) et en novembre ; il se situera probablement entre 3,5 et 4 %. En outre, l'ensemble des nouvelles hausses fera monter l'indice des prix (179 articles), sur lequel est indexé le S. M. I. G., d'au moins 2,7 points. Le S. M. I. G., déjà relevé en janvier, le sera donc probablement une nouvelle fois au printemps. Le gouvernement envisage également de porter de 44.000 à 50.000 francs par mois le plafond des cotisations à la Sécurité Sociale. Cette mesure entraînerait une augmentation de recettes de 30 milliards par an et permettrait un relèvement des prestations familiales.

### POLITIQUE DE CRÉDIT

**Nouvelles restrictions.** — Les nouvelles avances accordées à l'État, ont déterminé la Banque de France à renforcer les res-

trictions de crédit. Les plafonds de réescompte, qui avaient déjà été abaissés de 20 % dans le courant de l'été dernier, ont été réduits de nouveau de 15 %, en sorte qu'ils se trouvent ramenés à 65 % du montant qu'ils atteignaient au début de juillet. Ces mesures sont destinées à constituer un certain contrepois de nature à compenser l'effet monétaire des nouvelles facilités accordées au Trésor public. On se préoccupe ainsi de combattre l'inflation résultant de l'afflux de francs déversés dans l'économie par le canal du déficit du Trésor.

### Évolution du crédit.

— Il ressort des chiffres communiqués par le Conseil National du Crédit que les créances du système bancaire sur le Trésor public, s'élevant le 30 septembre dernier à 2.918 milliards, ont augmenté au cours des neuf premiers mois de l'année de 504 milliards et que la créance de la Banque de France considérée séparément s'est accrue de 434 milliards. Pendant la période correspondante de

1956, l'ensemble des créances sur le Trésor n'avait augmenté que de 207 milliards. De leur côté, les crédits à l'économie ont marqué, au cours des trois premiers trimestres de 1957, une progression de 241 milliards ou 6 %, contre une augmentation de 363 milliards en valeur absolue et de 11 % en valeur relative pendant la période correspondante de 1956. En ce qui concerne les réserves d'or et de devises, elles ont diminué de 293 milliards au cours de la période considérée alors qu'elles ne se sont affaiblies que de 174 milliards pendant les 3 trimestres de l'année précédente. Ces chiffres traduisent fidèlement la détérioration intervenue récemment dans la situation monétaire de la France.

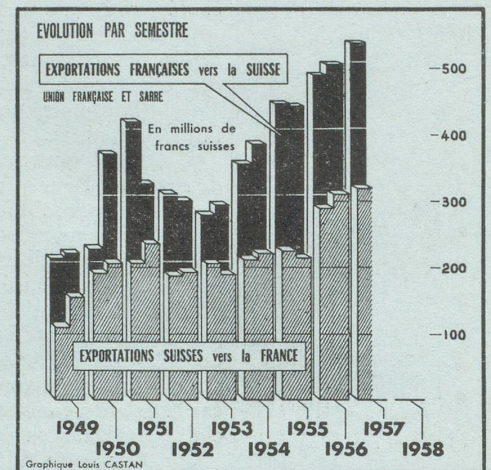
### Réduction du déficit.

— Le déficit à la charge de la France à l'Union européenne de paiement, pour le mois de novembre, s'est établi à 30,1 millions de dollars contre 38,8 millions en octobre et 29,6 millions en septembre. Le Fonds de stabilisation des changes est en état de régler ce solde grâce au reliquat de devises en sa possession. En revanche, le Fonds ne pourra faire face à l'échéance du 31 décembre (remboursement de 54 millions de dollars aux gouvernements américain et canadien). C'est pourquoi le gouvernement a engagé des négociations avec le Fonds monétaire international et l'U. E. P. en vue d'obtenir les crédits nécessaires.

**Poussée de hausse.** — Vers le milieu du mois de novembre, une poussée de hausse a été enregistrée sur le marché de l'or. Ce mouvement, qui reflétait une méfiance accrue à l'égard du franc, a été renforcé par certaines opérations spéculatives.

### MARCHÉ DE L'OR

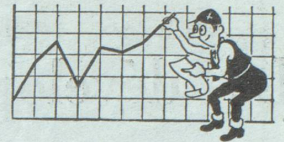
## GRAPHIQUES DU COM



## COURS ET INDICES FRANÇAIS

	Dernier chiffre	Chiffre du mois précédent	Chiffre de l'année précédente
Cours Napoléon . . . . .	5 déc. 4.200	14 nov. 4.340	6 déc. 3.390
Cours fr. s. marché parallèle.	5 déc. 118,50	14 nov. 121	6 déc. 98
Ind. valeurs métropolitaines (1949=100) . . . . .	29 nov. 497	31 oct. 490	30 nov. 354
Ind. prod. ind. (1952=100) . . . . .	sept. 149	août 99	sept. 136
Ind. sal. hor. ouv. mét. rég. paris. (1949=100) . . . . .	août 236	juillet 236	août 218
Indice prix de gros (1949=100) . . . . .	nov. 160,8	oct. 154,9	nov. 143,1
Ind. prix consomm. familiale (1957=100) . . . . .	oct. 106,3	sept. 104,7	oct. —
Transports commerc. (mio. t.) . . . . .	août 15,9	juillet 18,2	août 15,5
Voyageurs (millions) . . . . .	août 40,1	juillet 46,2	août 38
Ind. vol. import. (1938=100) . . . . .	sept. 144	août 162	sept. 158
Ind. vol. export. (1938=100) . . . . .	sept. 180	août 189	sept. 183
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$) . . . . .	oct. - 38,8	sept. - 29,6	oct. - 78,4

# EN QUELQUES LIGNES



## SUISSE

### VOTATIONS FÉDÉRALES

**Énergie atomique, régime du blé, cartels.** — Le 24 novembre, le peuple suisse a adopté par 491.636 contre 114.119 voix l'article constitutionnel relatif à l'énergie atomique.

C'est également par 400.640 contre 238.750 voix que les électeurs de la Confédération ont accepté la prorogation pour 3 ans au maximum des dispositions constitutionnelles sur le régime des blés.

Le 28 janvier 1958, le peuple suisse sera également appelé à se prononcer sur l'initiative visant à l'interdiction des cartels.

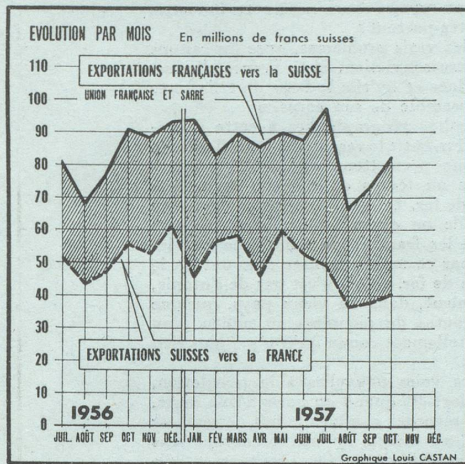
particulier par l'augmentation des taux d'intérêts, le resserrement des capitaux disponibles et les revendications de salaire des travailleurs du bâtiment.

**Baisse des importations.** — Durant les 9 premiers mois de cette année, la Suisse a importé 52.615 véhicules contre 54.441 pour la période correspondante de 1956. Ces véhicules représentent une valeur globale de 213.339.775 francs contre 343.899.201 francs.

### VÉHICULES A MOTEUR

C'est spécialement durant le 3<sup>e</sup> trimestre de l'année, soit depuis qu'ont été prises en Suisse des mesures de restriction de crédits, que la diminution est la plus marquée. Elle atteint tous les fournisseurs, s'élevant à 12 % pour les livraisons allemandes, 16 % pour celles en provenance de France, 22 % pour l'Italie, 36 % pour la Grande-Bretagne et 45 % pour les U. S. A.

## MERCE FRANCO-SUISSE



### U. E. P.

**Position de la Suisse en novembre.** — Pour le mois de novembre, le trafic des paiements de la Suisse avec les pays membres de l'U. E. P. fait ressortir un déficit de 128 millions de francs. Compte tenu des amortissements provenant des accords de consolidation, le crédit de la Confédération sera réduit à 80,7 millions, ce qui correspond à une utilisation de 8,7% du quota et de la rallonge.

Le nouveau déficit de la Suisse à l'U. E. P. provient en grande partie de notre position débitrice à l'égard de la zone sterling provoquée par les opérations d'arbitrage.

**B. I. R. D. La Suisse fortement créancière.** — D'une étude de M. W. Umbricht, directeur de l'administration fédérale des finances, il ressort que la Suisse occupe parmi les pays créanciers de la banque la 2<sup>e</sup> place, après les U. S. A., bien qu'elle ne soit pas membre de cette institution. En effet, la dette de la BIRD comprend 7 emprunts, d'un total de 116,4 millions de \$ en francs suisses, soit 6 emprunts publics de 50 millions de francs chacun et un crédit de la Confédération de 200 millions de francs, ce qui représente 11,3 % de la dette totale consolidée de la banque.

**LOYERS Hausse décidée.** — Faisant suite à la suggestion de la Commission fédérale du contrôle des prix (voir notre revue du mois passé), le Conseil fédéral a décidé une augmentation de 5 %, applicable dès le 1<sup>er</sup> avril 1958, des loyers des immeubles assujettis au contrôle des prix.

**CONSTRUCTION Fin de l'expansion.** — Dans les 42 villes comprises dans la statistique fédérale, 13.532 logements ont été construits durant les 3 premiers trimestres de 1957, contre 11.754 au cours de la période correspondante de 1956. En revanche, les autorisations de construire ont diminué durant cette même période de 14.291 à 11.920. On peut en déduire que le volume de la construction n'atteindra plus au cours des prochains mois le niveau record enregistré ces dernières années. La construction est freinée en

**Bureau à Zurich.** — On annonce que l'organisation égyptienne du Canal de Suez ouvrira des bureaux à Zurich dans le courant du mois de décembre. Il ne s'agit que d'une simple succursale destinée en particulier à établir des contacts plus directs avec les pays dont les bateaux doivent transiter par le Canal de Suez.

### CANAL DE SUEZ

**Emprunt indexé.** — Pour la première fois sur le marché des émissions suisses, un emprunt à intérêt variable, mais de 4,5 % au minimum, a été lancé par une entreprise d'alimentation à succursales multiples. Le taux des obligations de cet emprunt sera déterminé par le taux moyen des obligations de caisse des banques cantonales.

### ÉMISSIONS

**Augmentation des dépenses.** — Les dépenses de la Confédération continuent d'augmenter; le boni de 316 millions prévu au budget fédéral pour 1958 est inférieur de 107 millions à celui du compte de 1956 et de 7 millions à celui du budget de 1957. Les principales dépenses prévues sont (la différence avec le budget de 1957 figurant entre parenthèses) : intérêts 239 millions (—7), personnel 313 millions (+30), dépenses générales 344 millions (+38), parts cantonales 176 millions (=), œuvres sociales de la Confédération (A. V. S., indemnités pour perte de gain, assurance militaire) 206 millions (+4), subventions fédérales 439 millions (+45), immeubles, biens meubles et matériel 545 millions (+194), investissements 5 millions (—1), dépenses militaires 897 millions (sur ce chiffre 638 millions représentent les dépenses courantes et 259 millions les dépenses d'armement, soit 90 millions qui représentent l'exécution de l'ancien programme et 169 millions celle du nouveau).

### CONFÉDÉRATION

## COURS ET INDICES SUISSES

	Dernier chiffre		Chiffre du mois précédent		Chiffre de l'année précédente	
Cours pièce or 20 fr. s. . . . .	5 déc.	34	12 nov.	34	5 déc.	34,50
Cours billet 100 fr. fr. . . . .	5 déc.	0,84	12 nov.	0,89	5 déc.	1,06
Indice général actions . . . . .	nov.	366,0	oct.	345,8	nov.	419,2
Coeff. d'activité industrielle (100 = satisfaisant) . . . . .	3 <sup>e</sup> trim.	137	2 <sup>e</sup> trim.	139	3 <sup>e</sup> trim.	137
Ind. prix de gros (1939 = 100) . . . . .	nov.	223,5	oct.	222,5	nov.	224,5
Ind. prix cons. fam. (1939 = 100) . . . . .	nov.	181,0	oct.	180,5	nov.	177,2
Indice salaires horaires réels (1954 = 100) . . . . .	3 <sup>e</sup> trim.	107,0	2 <sup>e</sup> trim.	106,6	3 <sup>e</sup> trim.	104,3
Marchandises transportées C. F. F. (mio. de t.) . . . . .	sept.	2,26	août	2,28	sept.	2,23
Voyageurs (millions) . . . . .	sept.	20,0	août	18,0	sept.	19,4
Ind. import. (1938 = 100) . . . . .	oct.	209	sept.	198	oct.	214
Ind. export. (1938 = 100) . . . . .	oct.	217	sept.	197	oct.	221
Solde mensuel à l'U. E. P. (mio. \$) . . . . .	oct.	-37,7	sept.	+6,5	oct.	-12,6

# Le développement des économies régionales

*Le premier dîner-conférence de la saison, organisé par notre Chambre de commerce, a eu lieu le 28 novembre dernier, sous la présidence de M. J.-C. Savary, Président de notre Compagnie. Il était honoré de la présence de M. Pierre Micheli, Ambassadeur de Suisse en France, de M. Paul Ribeyre, Ministre de l'Industrie et du Commerce, de M. le Sénateur Max Fléchet, ainsi que de nombreuses personnalités de la diplomatie, de l'administration et des milieux économiques.*

*A l'issue du dîner, M. E. Claudius-Petit, ancien Ministre, Délégué général de l'Institut français des économies régionales, présenta une remarquable conférence sur « Le développement des économies régionales » et montra fort brillamment la puissance de ce mouvement, qui transforme actuellement le visage de la France.*

M. Claudius-Petit tint d'abord à souligner que « l'aménagement du territoire et le relais des économies régionales, c'est le signe de la jeunesse de la France, c'est le résultat de sa situation démographique, c'est une raison charnelle — comme disait Péguy — qui nous pousse à modifier certaines conceptions que nous avions de notre économie ».

« Paradoxalement, l'économie française est déjà largement provinciale. Elle l'est, parce que, si les sièges de ses grandes sociétés sont situés à Paris, il n'en est pas moins vrai que, la plupart du temps, les activités réelles sont quelque part en province, qu'il s'agisse de métallurgie, de sidérurgie, de production de charbon, naturellement, qu'il s'agisse de mécanique, de constructions aéronautiques, de textiles, etc. Si un certain nombre de Français sont inquiets de la forme qu'a pu prendre l'implantation industrielle dans ce pays, c'est davantage en raison de l'accélération de la concentration autour de Paris et dans les départements situés au nord de cette ligne que l'on trace toujours de Genève au Havre. Au-dessus de cette ligne, l'industrialisation continue et ne continue pas seulement pour elle-même : elle le fait sur le dos du reste de la France. Il y a là un déséquilibre, peut-être pas encore très nettement confirmé par des chiffres, mais suffisamment clair pour que déjà les chiffres commencent à en exprimer la réalité. »

Ce déséquilibre est tel que Gravier, le géographe, l'économiste, a pu l'exprimer par ces mots étonnants : « Paris et le désert français. » Ceci devrait ouvrir les yeux à tout le monde sur le fait que cette France traditionnelle, cette France qui demeure agricole, cette France dont la vie, dans les départements lointains, continue à être intéressante, cette France souffre de plus en plus de cette concentration.

C'est pourquoi des réactions se sont manifestées et déjà des réalisations peuvent être signalées. M. Claudius-Petit cite à ce propos les exemples de villes, telles que Annecy, Rennes, qui s'ouvrent soudain à l'industrialisation.

Il faut se demander par quoi cet effort des hommes pour le développement de la province est supporté. Il l'est par la démographie, qui est en train de rajeunir complètement le pays.

« Cette démographie, elle supporte tout le reste. Pas seulement sous un signe de jeunesse, mais également sous un signe de besoin. Les Malthusiens que nous étions devenus — que nous sommes encore un peu dans certains endroits de chez nous — voyaient avec terreur cette jeunesse arriver. Elle allait créer du chômage, parce qu'on n'allait pas pouvoir l'employer. Or, que constatons-nous ? Une pénurie de main-d'œuvre comme jamais on n'en avait connue, parce que les besoins sont plus grands encore, parce que nous n'arrivons pas à produire suffisamment pour que tout le monde soit satisfait, parce qu'un peuple jeune consomme davantage qu'un peuple qui devient vieux. Il y a là des vérités élémentaires, mais que l'on avait perdues de vue et que l'on n'a pas encore complètement admises d'ailleurs, puisqu'il existe toujours des craintes et qu'il y a toujours des gens qui redoutent le chômage, alors que nous manquons de bras. Ces besoins-là supposent une industrialisation. »

« D'autre part, la France a encore une grande chance. Elle est encore largement agricole. Mais elle peut, dans ce domaine-là, trouver un certain nombre de bras. Elle peut même, sur le plan de l'agriculture proprement dit, développer également certaines industries de transformation, de conditionnement. Et c'est précisément là une occasion magnifique d'industrialiser, sur un plan décentralisé, ce qui ne coûte rien, alors que la décentralisation industrielle est ruineuse pour un peuple. Cette dernière ne peut se faire que lorsque les machines sont tellement vétustes ou amorties que l'on peut, sans risques et sans trop de dommages financiers, déménager. Il n'est pas vrai que l'on déplace les grandes industries brusquement, parce qu'il faut déplacer non seulement le matériel, mais les hommes, les habitudes, les familles. Tandis que l'industrialisation continue, c'est-à-dire les nécessités, les besoins, les effets de l'expansion économique, pourquoi ne pas les implanter là où ils sont maintenant utiles aux hommes ? Pourquoi ne pas mettre des industries là où les hommes

vivent heureux, dans un site fait pour eux ? Autrement dit, allons-nous délibérément orienter vers les sites seulement industriels les hommes qui naîtront dans les provinces, ou au contraire, allons-nous avec audace reconduire les industries vers les hommes qui vivent dans des sites en harmonie avec eux-mêmes et amener à cette industrie l'énergie que l'on peut transporter partout ?

« Voilà, au fond, quels sont les vrais problèmes, avec les raisons sous-jacentes, les mobiles de notre conviction. Si la France s'industrialise, qu'elle le fasse avec audace et qu'elle le fasse de telle sorte qu'elle redonne de la vie à l'ensemble de son corps. »

Il y a évidemment des difficultés géographiques à cette décentralisation industrielle. M. Claudius-Petit le reconnaît, mais il affirme que les moyens de la technique permettent un certain nombre d'actions, qui étaient interdites au temps où tous les transports lourds étaient faits par chemin de fer. En effet, la route est ouverte maintenant au trafic lourd. Elle ne connaît plus les montagnes comme des obstacles, mais elle les franchit de telle sorte que les marchandises peuvent circuler par ce moyen comme elles ont pu le faire jusqu'à présent par chemin de fer. « Cela n'est pas de l'utopie, c'est la réalité. Il y faut seulement, dans un vieux pays, quelque audace pour promouvoir des routes de pionniers au milieu d'un territoire qui est, paraît-il, déjà tellement connu qu'il n'y a plus rien à y inventer. »

« Pourquoi ne pas ouvrir des voies nouvelles à la circulation, pour ouvrir des contrées nouvelles ? Et quand on parle d'une route, qui pour la France serait vitale, regardez combien le fait de replacer l'homme dans ses dimensions, au milieu de nos préoccupations techniques, combien cela nous ouvre d'horizons ! Cette route essentielle pour la France, elle serait également bien utile pour la Suisse, pour les rapports étroits entre la Suisse et la France, entre la Suisse et l'Océan. Cette grande route transversale, qui devrait aller de Genève ou Bâle jusqu'à La Rochelle, en bifurquant au nord sur Nantes, au sud sur Bordeaux, mais tout droit sur La Rochelle, permettrait d'ouvrir le Massif Central à la vie de la nation tout entière. »

Le conférencier admet que cette entreprise peut paraître quelque peu hasardeuse, au moment où le Gouvernement a tant de peine à boucler son budget. Mais c'est la conviction justement que la France connaît une nouvelle jeunesse qui nous fait espérer fermement mener à bien une entreprise semblable. C'est parce qu'il n'a jamais été plus nécessaire à la France de voir loin pour trouver les solutions du présent qu'il faut parler de la sorte. Or, celui qui dit « aménagement du territoire », celui qui pense « économies régionales » voit au de là des difficultés actuelles.

Ce souci de développer les économies régionales n'est pas une espèce de provincialisme qui renaît. C'est la conscience de ne pas vouloir être absorbé par une capitale qui risquerait de devenir monstrueuse, c'est le souci de comprendre ce qui se passe dans les pays voisins.

M. Claudius-Petit montre par plusieurs exemples comment ce mouvement marque des efforts très grands de reconversion et comment tout cela est fait dans une recherche de la qualité. Ce n'est certes pas une concurrence à Paris, mais c'est le désir profond de replacer sur un véritable plan humain, en ce sens que Paris pourrait, en cessant de croître, trouver un équilibre harmonieux pour ses habitants, dans leur vie quotidienne. Ceci est possible en augmentant réellement leur richesse et en augmentant réellement celle du pays.

M. Claudius-Petit termine son exposé en relevant que cet effort de développement des économies régionales ne peut pas encore être présenté comme étant un succès, mais bien comme étant un grand espoir, parce qu'il est porteur d'espérance. « Les choses sont commencées. Elles sont en route. Elles se heurtent à mille difficultés, à mille habitudes. Mais, malgré tout cela, il est des idées qui, une fois lancées et supportées par une réalité humaine, ne peuvent que se développer et ne peuvent plus s'arrêter. C'est pourquoi je pense que tous ces efforts pour replacer l'homme au milieu des préoccupations techniques sont des victoires à notre époque. »